

## **CHARTE DU CLUB**

Raison d'être du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse : « Accélérateur de développement économique et territorial durable »

Genèse du Clu	ıb

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse a vu le jour en 1998, suite à l'impulsion de la rencontre entre Jean-Pierre Leleux et plusieurs entrepreneurs visionnaires, Gilbert Tournaire, Henri Alunni, Catherine Peyreaud et Jacques Pain. Ils partagent une ambition commune : les entrepreneurs ont un rôle à jouer pour contribuer à l'attractivité et au développement économique du Pays de Grasse, territoire d'exception, en tant que force de proposition indépendante et apolitique pour les pouvoirs publics, et d'autre part, en tant que impulseur d'initiatives collectives durables. Des dizaines d'entrepreneurs les rejoignent. Le Club était né.

21 ans plus tard, l'ADN du Club reste au cœur de ses ambitions « Accélérateur de développement économique et territorial durable ». Il réunit aujourd'hui 100 dirigeants d'entreprises du bassin grassois au sens large.

Objectifs du Club
-------------------

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse s'est donné pour mission de rassembler les entreprises du territoire réunis par un sentiment commun d'appartenance au territoire du Pays de Grasse, convaincus de la force des approches collectives et de la puissance de réflexions prospectives communes. Les activités du Club sont au service du dynamisme du territoire, de son attractivité et de la Responsabilité Sociale des Entreprises et du développement durable. Les entreprises impliquées sont prêtes à mettre leur énergie et leur force en marche vers un mieux-vivre individuel et collectif.

Le Club est un outil de réflexion stratégique, une force de propositions et d'actions au service de l'intérêt général territorial, du rayonnement économique et de l'innovation sociale du territoire et des entreprises (RSE). Il agit pour le territoire, ses habitants et son économie durable, pour l'entreprise et ses salariés et rassemble et accompagne les Entrepreneurs.

La raison d'être du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse est d'être un « Accélérateur de développement économique et territorial durable »

Structure du Club	

Le Club est une association loi 1901, apolitique. Il est ouvert à toutes les Entreprises du territoire du Pays de Grasse qui partagent les valeurs et ambitions du Club.

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration de 6 à 15 membres élus par l'assemblée Générale à la majorité relative pour 3 années renouvelables et choisis parmi les membres actifs. Le CA est composé d'un bureau regroupant le Président, Vice-Présidents, secrétaire et trésorier. Le Président est élu pour une période de 3 ans (Statuts du Club).

|--|

Le développement de business entre les membres est réel. La mise en relation des entreprises grâce aux actions du Club permet le développement de business entre les membres. Cependant, il est précisé que cela constitue une conséquence de l'implication des membres dans le Club et non le cœur d'activités au sein du Club qui se concentre sur les actions collectives au service du développement et l'attractivité économique territoriale durable.

L'éthique professionnelle des membres repose sur l'honnêteté dans les échanges, le respect des personnes et la confidentialité professionnelle. Chaque membre s'engage à ne pas utiliser les informations recueillies au sein du Club pour des actions qui pourraient porter préjudice à d'autres membres.

Cette charte pose les bases pour mener des actions ambitieuses tout en vivant des relations qualité, entre membres de l'équipe opérationnelle et avec les adhérents dans les ateliers, réunions et autres temps partagés. Elle établit un cadre sécurisant et motivant au service de la raison d'être et des missions du Club, du développement des projets, du bien-être et de l'épanouissement de chacun. Le Club et ses membres attachent une importance à des valeurs humaines essentielles que chaque membre s'engage à mettre en œuvre dans un processus d'amélioration continue, vis-à-vis de soi-même et des autres. La finalité étant le développement d'une intelligence collective, l'émergence d'idées et la mise en œuvre de projets ambitieux en lien avec la raison d'être du Club, dans le respect de chacun.

Bienveillance
Engagement

SOLIDARITÉ
Écoute active

Authenticité
Liberté d'expression

Partage Non
d'expériences jugement

Agilité CÉNÉROSITÉ

Création de valeurs collectives

ENTRAIDE Respect
Responsabilités

Ainsi, la bienveillance, l'entraide, le sens des responsabilités et de ses engagements, la solidarité, l'écoute active, l'authenticité, la liberté d'expression selon les principes de la Communication non violente<sup>1</sup>, la prise de parole sereine, le « non jugement » le partage d'expériences entre les membres, la générosité, la création de valeur collective, le droit à l'erreur, l'adaptabilité<sup>2</sup> et l'agilité sont des valeurs essentielles que le Club et ses adhérents s'engagent à mettre en œuvre. Ces fondamentaux requièrent des postures d'ouverture et une culture du feedback constructif, inscrite dans ces valeurs.

Le fonctionnement et l'image du Club reposent sur la participation et l'investissement de chacun de ses membres. La promotion du Club par chacun de ses membres auprès de l'ensemble des acteurs économiques et non économiques du territoire est un élément clé de son rayonnement et de sa réalisation.

En tant que *	i'adhère à cette charte, ie m'engage à la
respecter et à la faire vivre.	,,

Signature:

\* Salarié du Club

Date:

- \* Membre du Conseil d'Administration
- \* Membre Adhérent du Club
- \* Bénévole du Club

<sup>1</sup> D'après Marshall Rosenberg, les Mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Notamment en ce qui concerne la diversité des acteurs impliqués : chefs d'entreprises, salariés, bénévoles, permanents, élus, dirigeants retraités, jeunes dirigeants,...